

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit: Techno Super Dissolvant Antirouille, 500 ml

Techno AG numéro d'article: 00916 0 00016

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/
du mélange: Dissolvant antirouille

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Techno AG
Butthollenring 31
4147 Aesch BL
Tel. 061 717 90 00
Fax 061 711 38 58
info@techno-ag.ch
www.techno-ag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Freiestrasse 16
8032 Zürich
Tel. 145
Tel. 044 251 51 51
info@toxi.ch
www.toxi.ch

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1; H222, H229
Skin Irrit. 2; H315
STOT SE 3; H336
Aquatic Chronic 2; H411

2.1.2. Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+; R12
Xi; R38,
R67
N, R51/53

Date de la première édition: 20.09.2004
Date de la dernière révision: 17.09.2015

Version 3.0
Page 1/11

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P102 À conserver hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues.
Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et le savon
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

Contient: kérosène (pétrole), hydrodésulfuré

Texte additionnel: /

2.3. Autres dangers

Récipient sous pression. Le chauffage entraîne une montée sous pression: risque d'explosion et d'éclatement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

3. Composition/informations sur les composants

Substance:

Mélanges:

N° CAS	Désignation	Teneur (% m/m)
N° EC	Classification (67/548/CEE)	
N° Index	Classification (1272/2008/CE)	
64742-81-0	Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	25 – 50
265-184-9	Xn; R65, Xi; R38, R67, N; R51/53	
649-423-00-8	Asp. Tox. 1; H304; Skin Irrit. 2; H315; STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411	

Date de la première édition: 20.09.2004
Date de la dernière révision: 17.09.2015

Version 3.0
Page 2/11

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

111-76-2	2-butoxyéthanol	< 2,5
203-905-0	Xn, R20/21/22, Xi; R36/38	
603-014-00-0	Acute Tox. 4; H332, Acute Tox. 4; H312, Acute Tox. 4; H302, Eye Irrit. 2; H319, Skin Irrit. 2; H315	
64742-53-6	Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	10 – 25
265-156-6	Xn; R65	
649-465-00-2	Asp. Tox. 1; H304	
74-98-6	Propane	10 – 25
200-827-9	F+; R12	
601-003-00-5	Flam. Gas. 1; H220, Press. Gass; H280	
75-28-5	Isobutane	25 – 50
200-857-2	F+; R12	
601-004-00-0	Flam. Gas. 1; H220, Press. Gass; H280	

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation:	Faire respirer de l'air frais, desserrer les vêtements et installer au calme. En cas des troubles respiratoire, consulter un médecin.
Après contact avec la peau:	Changer les vêtements contaminés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin
Après contact avec les yeux:	Laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'irritation des yeux, consulter un médecin.
Après ingestion:	non applicable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié:	Extincteur à sec., mousse, dioxyde de carbone (CO ₂), le brouillard d'eau.
Non appropriés d'extinction:	Jet d'eau.

Date de la première édition: 20.09.2004
Date de la dernière révision: 17.09.2015

Version 3.0
Page 3/11

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:

Hautement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. En cas d'incendie: fumée dense noire pouvant entraîner des atteintes à la santé. En outre, il peut également y avoir: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité pour la lutte contre l'incendie:

En cas d'incendie porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuel.

Autres informations:

Mesures générales en cas d'incendies avec des produits chimiques. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives. Faire attention au retour d'arc. La forte pression de la vapeur peut entraîner des risques de désintégrations des récipients lors d'une augmentation de la température.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. Utiliser un équipement de protection. Enlever toutes les sources d'inflammation. Éviter le contact avec les yeux. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Évacuer aussitôt le personnel vers un lieu sûr. Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ni dans les canalisations. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kiesel gur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales/nationales. Bien nettoyer les surfaces contaminées.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section: 7, 8, 11, 12 et 13

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger:

Il faut limiter le stockage sur le lieu de travail. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Voir un équipement de protection individuel é le point 8.

Préventions des incendies et des explosions:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Les vapeurs dégagées peuvent former un mélange explosif avec l'air environnant. Conserver à l'écart de la chaleur et de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Utiliser des matériaux conducteurs. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Classe d'explosion de poussière: Non applicable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver dans l'emballage d'origine. ATTENTION: Aérosol sous pression. Protéger des rayons du soleil direct et des températures supérieures à +50 °C. Même après utilisation ne pas ouvrir brutalement ou brûler. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Respecter les règles de stockage applicables aux aérosols!

Indications concernant le stockage en commun:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.

Classe de stockage (LGK):

2B, AÉROSOLS

Autres informations:

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition professionnelle

Identité de la substance		VLEP		Paramètres de contrôle	
N° CAS	Désignation	ml/m ³ (ppm)	mg/m ³	Facteur de dépassement	Base
64742-81-0	Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	/	600	2 (II)	AGS
111-76-2	2-butoxyéthanol	20	98	4 (II)	DFG, EU

Date de la première édition: 20.09.2004
Date de la dernière révision: 17.09.2015

Version 3.0
Page 5/11

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

Identité de la substance		VLEP		Paramètres de contrôle	
N° CAS	Désignation	ml/m ³ (ppm)	mg/m ³	Facteur de dépassement	Base
74-98-6	Propane	1.000	1.800	4 (II)	DFG
75-28-5	Isobutane	1.000	2.400	4 (II)	DFG

8.1.2. Valeurs de référence DNEL/DMEL

111-76-2	2-butoxyéthanol				
DNEL (Arbeit)	Inhalation	A long terme - effets systémiques		98 mg/m ³	
	Inhalation	A long terme - effets systémiques		663 mg/m ³	
	Inhalation	Aiguë - effets systémiques		246 mg/kg	
	Cutanée	A long terme - effets systémiques		75 mg/kg bw/jour	
	Cutanée	Aiguë - effets systémiques		89 mg/kg bw/jour	
DNEL (Verbraucher)	Inhalation	A long terme - effets systémiques		49 mg/m ³	
	Inhalation	Aiguë - effets systémiques		426 mg/m ³	
	Inhalation	Aiguë - effets systémiques		123 mg/m ³	
	Cutanée	A long terme - effets systémiques		38 mg/kg bw/jour	
	Cutanée	Aiguë - effets systémiques		44,5 mg/kg bw/jour	
	Orale	A long terme - effets systémiques		3,2 mg/kg bw/jour	
	Orale	Aiguë - effets systémiques		13,4 mg/kg bw/jour	
PNEC	Eau douce			8,8 mg/l	
	Eau de mer			0,88 mg/l	
	Eau (libération périodique)			9,1 mg/l	
	Station d'épuration des eaux résiduaires (STP)			463 mg/l	
	Eau douce sédiments			34,6 mg/kg dwt	
	Eau de mer sédiments			3,46 mg/kg dwt	
	Sol			3,13 mg/kg dwt	
	Orale			0,02 g/kg aliment	
64742-53-6	Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités				
PNEC	Orale			9,33 mg/kg aliment	

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures de protection techniques

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

8.2.2. Equipement de protection individuel

Protection respiratoire:

Lors de l'action des vapeurs/aérosol, porter un masque respiratoire protecteur. Utiliser un filtre de AX, couleur distinctive brun, conforme à la norme EN 371. Disposer sur place d'un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant pour les cas d'urgence.

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

Protection des mains:	Gants de protection résistant aux solvants conforme à la norme EN 374. Type de gants: caoutchouc nitrile, Caoutchouc butyle ou caoutchouc fluoré. Période de latence: >480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection des yeux:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection du corps et de la peau:	Vêtements de protection antistatiques et ignifuges. Choisir un vêtement de protection selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse présente sur le lieu de travail.
Mesures d'hygiène:	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Mesures usuelles et générales d'hygiène au travail. Ne pas inhaler l'aérosol. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Respecter le plan de protection de la peau. Nettoyer les vêtements séparément de les réutiliser.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Conseils généraux:	Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ni dans les canalisations. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
---------------------------	---

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

	Valeur	Remarque
Forme	aérosol	
Couleur	noir	
Odeur	caractéristique	
Point d'inflammation	env. -80 °C	Isobutane
Limites inférieure d'explosivité	0,6 Vol. %	Hydrocarboné
Limites supérieure d'explosivité	10,80 Vol. %	Propane
Densité	0,814 g/cm ³	principe actif
Hydrosolubilité	peu miscible	principe actif
Solvants organiques	46 %	

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimique stable.

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
La forte pression de la vapeur peut entraîner des risques de désintégrations des récipients lors d'une augmentation de la température.

10.4. Conditions à éviter

Hautement inflammable. Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles qui sont plus lourds que l'air.
A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fumée, Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

64742-81-0	Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	
	Toxicité aiguë oral	LD50 > 2000 mg/kg (rat)
	Toxicité aiguë inhalatoire	LD50 > 5 mg/l (4 h, rat)
	Toxicité aiguë dermique	LD50 > 2.000 mg/kg (lapin)
111-76-2	2-butoxyéthanol	
	Toxicité aiguë oral	LD50 20 – 2.000 mg/kg (rat)
	Toxicité aiguë inhalatoire	LD50 2 – 20 mg/kg (4 h, rat)
	Toxicité aiguë dermique	LD50 400 – 2.000 mg/kg (lapin)
64742-53-6	Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	
	Toxicité aiguë oral	LD50 > 5.000 mg/kg (rat)
	Toxicité aiguë inhalatoire	LC50 > 5 ppm/4 h (rat)
	Toxicité aiguë dermique	LD50 > 5.000 mg/kg (lapin)

Corrosion/irritation cutanée: Irriter la peau.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Peut produire irritations.

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Aucune donnée disponible.

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

Mutagénicité:	Aucune donnée disponible.
Cancérogénicité:	Aucune donnée disponible.
Toxicité pour la reproduction:	Aucune donnée disponible.
Tératogénicité:	Aucune donnée disponible.
Autres informations:	Symptômes: Maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, effet anesthésiant, et dans les cas extrêmes, perte de connaissance

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

64742-81-0	Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	
	Toxicité pour le poisson	LC50 10 < x < 100 mg/l
	Toxicité pour les algues	LC50 10 < x < 100 mg/l
111-76-2	2-butoxyéthanol	
	Toxicité pour le poisson	LC50 > 1000 mg/l
	Toxicité pour la daphnie	LC50 > 10000 mg/l
	Toxicité pour les algues	LC50 > 100 mg/l
	Toxicité pour les bactéries	LC50 > 100 mg/l
64742-53-6	Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	
	Toxicité pour le poisson	LL0 (96 h) 100 mg/l
	Toxicité pour les algues	NOEL (72 h) > 100 mg/l
	Toxicité pour les bactéries	NOEL (40 h) >= 1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Produit

Le nombre de déchets: 160504 * = Gaz en récipients à pression contenant des substances dangereuses
* = L'élimination est réglementée

Recommandation: Ne pas ouvrir violemment ni brûler une fois vide après l'utilisation
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

13.2. Emballage

Le nombre de déchets: 150110 = emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Recommandation: Vider si possible entièrement avec précaution.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

14.1. ADR

No ONU: 1950
Désignation du produit: AÉROSOLS
Classe: 2
Groupe d'emballage: --
Code de classement: 5F
Étiquettes: 2.1
Quantité limitée: 1 L
Code de restriction concernant les tunnels: (D)
Dangereux pour l'environnement: non

14.2. RID

No ONU: 1950
Désignation du produit: AÉROSOLS
Classe: 2
Groupe d'emballage: --
Code de classement: 5F
Numéro d'identification du danger: 23
Étiquettes: 2.1
Quantité limitée: LQ2
Dangereux pour l'environnement: non

14.3. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir section: 6, 7 et 8

Techno Quality Line

Techno Super Dissolvant Antirouille

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE et 453/2010/CE

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Directive (96/82/EC)

	Quantité 1	Quantité 2
Hautelement inflammable	10 t	50 t
Produits de pétrole	2.500 t	25.000 t

VOC (Directive 1999/13/EC): VOC-Teneur: 584 g/l = 85 %

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3:

R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3:

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.